

DATE DE PUBLICATION : 18 novembre 2024

La directrice générale de la Stabilité financière et des Opérations

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M^{me} Agnès BÉNASSY-QUÉRÉ, seconde sous-gouverneure, le 3 avril 2023 ;

Délégation permanente est donnée à M. Geoffroy GOFFINET, directeur de l'Urbanisation et des systèmes d'information Nationaux et Européens, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à MM. Bertrand MANOURY ou Vincent LEGROUX, adjoints au directeur, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités de la direction de l'Urbanisation et des systèmes d'information Nationaux et Européens.

En cas d'absence ou d'empêchement de MM. Geoffroy GOFFINET, Bertrand MANOURY et Vincent LEGROUX, M. Geoffroy GOFFINET peut subdéléguer sa signature aux chefs de service de sa direction ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à leurs adjoints à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités de leur service respectif.

Fait à Paris, le 18 novembre 2024

Emmanuelle ASSOUAN